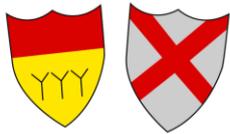


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE  
STUTZHEIM-OFFENHEIM



*Stutzheim-Offenheim, le 8 mai 2020*

**A l'attention des parents des élèves  
des écoles élémentaire et maternelle  
de Stutzheim-Offenheim**

**Objet : Réouverture progressive de l'école de Stutzheim-Offenheim - Situation au 7 mai 2020**

Mesdames, Messieurs, chers parents,

La situation sanitaire du pays, liée au Covid-19, a entraîné la fermeture de notre école depuis le 16 mars 2020. La continuité pédagogique mise en place a permis de maintenir un contact régulier entre la très grande majorité des élèves et leurs professeurs des écoles.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase qui nous permettra d'accueillir à nouveau une partie des élèves, si l'évolution de la situation sanitaire l'autorise. L'accueil se fera de manière très progressive, sur la base du volontariat des parents, dans le respect strict du protocole sanitaire et de la protection des enfants et des adultes présents.

Le calendrier de reprise a été réalisé conjointement avec la directrice académique de l'Education nationale, l'inspectrice de l'Education nationale, la directrice de l'école du Petit Pont, la présidente et la directrice du périscolaire « Les Champs d'Escale », l'adjointe chargée des écoles et le maire de la commune de Stutzheim-Offenheim.

**Afin d'assurer un accueil en toute sécurité, ce dispositif du 07 mai 2020 prévoit :**

- une scolarisation des élèves de CM2, à partir du jeudi 14 mai 2020 ;
- une scolarisation des élèves de CP, à partir du lundi 25 mai 2020 ;
- une scolarisation des élèves de CE1, à partir du mardi 2 juin 2020 ;
- une scolarisation éventuelle des autres niveaux CM1, CE2 et GS au courant du mois de juin sera précisée dans une autre lettre fin mai 2020 ;
- les classes maternelles restent fermées pour les PS et MS jusqu'en septembre 2020.

Un protocole sanitaire strict est joint à ce courrier. De nouvelles règles s'imposeront à tous les usagers de l'école : respect des gestes barrières, désinfection des salles, circulation des élèves, utilisation des toilettes, horaires décalés, regroupements des parents interdits devant les écoles.

**La fréquentation de l'école par les enfants se fera sur la base du volontariat des parents.** Quel que soit votre choix, il sera ferme pour tout le mois de mai 2020. L'enseignement à distance se poursuivra pour tous les élèves non scolarisés, comme c'est déjà le cas depuis 8 semaines. Il est primordial que le lien entre les enseignants et les familles soit maintenu et que les apprentissages continuent.

En ce qui concerne la scolarité, la directrice de l'école et l'enseignante de votre enfant seront vos interlocutrices privilégiées pour répondre à vos questions. Pour le périscolaire, la directrice reste à votre écoute. Enfin, concernant les ATSEM, les bâtiments et les locaux, vous pouvez vous adresser à la mairie.

La situation étant très évolutive, l'école procède ce jour **uniquement à l'inscription des CM2**. Avant chaque nouvelle rentrée de classe d'âge, une nouvelle fiche d'inscription sera envoyée aux parents concernés.

En dehors des CM2, les enfants de soignants : médecins, infirmiers, aides-soignants, pharmaciens..., mais aussi de pompiers, policiers, enseignants, de tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées, maisons de retraite, EHPAD, ... et s'ils n'ont pas d'autre mode de garde, seront accueillis à l'école de Truchtersheim. Dans ce cas, Mme Huber, directrice de l'école de Stutzheim-Offenheim, vous indiquera la démarche à effectuer.

L'accueil au périscolaire à midi et le soir s'adresse, pour le moment, uniquement aux élèves de CM2 durant leurs jours de scolarisation. Il fonctionnera dans les conditions suivantes :

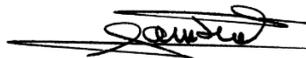
- dans un premier temps, les 14 et 15 mai, un repas froid et le goûter du soir seront fournis par les familles qui s'assureront de sa bonne conservation (pain de glace, mini glacière). Il n'y aura aucune possibilité de réchauffer les repas sur place ;
- le repas sera surveillé par un animateur de l'accueil périscolaire, dans la salle de la Souffel au périscolaire ;
- le protocole sanitaire de l'école sera également appliqué sur ce temps au périscolaire ;
- les familles intéressées sont invitées à joindre Laurence WINTER directrice, par mail dès le 11 mai, pour connaître les conditions tarifaires de ce dispositif (tarif à la journée), constituer le dossier d'inscription des enfants s'ils ne fréquentent pas l'accueil périscolaire habituellement et procéder aux inscriptions : [champsdescale@live.fr](mailto:champsdescale@live.fr).

Nous vous remercions de votre compréhension, de votre solidarité, de votre collaboration pour aider l'école et le périscolaire à mener à bien cette transition.

**La directrice de l'école,**

**Annie HUBER**

**Le Maire,**



**Jean-Charles LAMBERT**

**La directrice du périscolaire,**

**Laurence WINTER**